



# Swisscanto (CH) Vorsorge Fonds 95 Passiv QT CHF

Mixte | à capitalisation | Août 2020

N° de valeur: 49647146  
ISIN-No: CH0496471464

Bloomberg: SWV95QT SW

## Description du fonds

La stratégie de placement englobe différentes catégories de placement, avec une quote-part d'actions stratégique de 95%. Les investissements sont principalement effectués par le biais de fonds de placement indexés de Swisscanto, qui comprennent des milliers de placements individuels. Les positions en monnaies étrangères sont en partie couvertes en CHF, si bien que la part de positions en monnaies étrangères non couvertes ne peut excéder 30%.

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent d'un horizon de placement à long terme.

Fonds de prévoyance à gestion passive avec une part d'actions de 95% pour l'investissement d'avoirs du 2e pilier et pilier 3a (épargne 3).

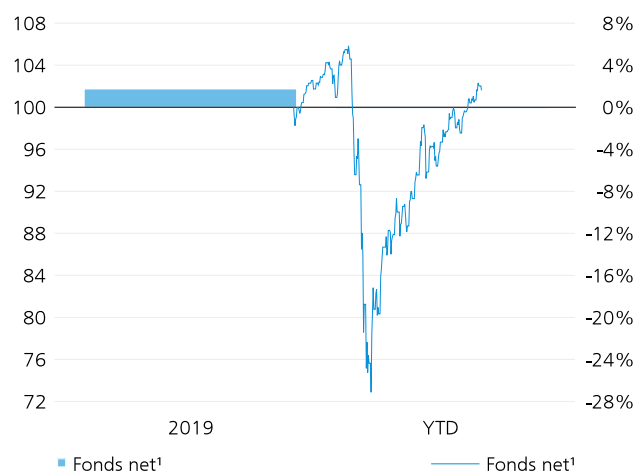
## Indicateur de risque

bas < 1 2 3 4 5 6 7 > haut

## Données relatives au fonds

NAV par part (31.08.2020)	CHF 103.21
VNI max. sur 52 sem. (19.02.2020)	CHF 107.51
VNI min. sur 52 sem. (23.03.2020)	CHF 74.03
Domicile du fonds	Suisse
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	CHF
Clôture exercice annuel	30.09.
Date de lanc. de la cat. de parts	05.11.2019
Date de lancement du fonds	05.11.2019
Première mesure de la performance	01.12.2019
Taille de la classe (en Mio)	CHF 0.01
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 10.08
Parts en circulation	119.880
Méthode de placement	Répl. part. d'indice
Prêt de titres	Non
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.00%
Frais d'émission en faveur du fonds	0.10%
Frais de rachat en faveur du fonds	0.09%
Société de gestion	Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank

## Performance indexée et performance en %



Depuis la première mesure de la performance ou sur les cinq dernières années au plus. Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %

Depuis	1m	3m	1a	3a	5a	Début
				p.a.	p.a.	p.a.
Fonds net¹	4.16	8.61	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Fonds brut²	4.16	8.61	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

## Performance annuelle en %

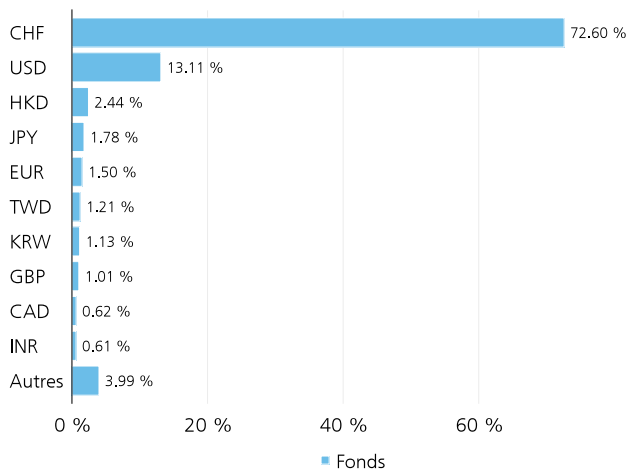
Année	2015	2016	2017	2018	2019	YTD
Fonds net¹	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.74	-0.13
Fonds brut²	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.74	-0.13

Année/période: Depuis la première mesure de la performance du fonds ou pour l'année/période. Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

¹ L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

² L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

### Allocation par monnaie



### Allocation selon OPP 2 en %

	Fonds
Marché monétaire	0.74
Actions suisses	29.60
Actions étrangères	64.71
Immobilier suisse	2.33
Matières premières	2.62

### Indicateur de développement durable

haut < A B C D E F G > bas

### Positions principales en %

	Fonds
Nestlé SA	4.87
Roche Holding AG	3.35
Novartis AG	2.91
LBMA Gold Price PM (USD/OZ)	2.61
Apple Inc	2.25
Microsoft Corp	1.63
Amazon.com Inc	1.46
Partners Group Holding AG	0.85
Alibaba Group Holding Ltd	0.81
Zurich Insurance Group Ltd	0.76

### Chiffres relatifs au risque

Les chiffres relatifs au risque sont présentés seulement à partir d'une durée d'un an.

### Données de portefeuille

	Fonds
Nombre de positions	6'926

## Commentaire sur le fonds

### Investisseurs visés - Désignation

Fondations de libre passage, institutions ayant pour objet l'application de la prévoyance professionnelle surobligatoire conformément à l'art. 1e de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) et institutions/formes de prévoyance du pilier 3a avec contrat requis.

### Investisseurs visés - Description

La classe Q est proposée exclusivement aux fondations de libre passage, aux institutions ayant pour objet l'application de la prévoyance professionnelle surobligatoire conformément à l'art. 1e de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) et aux institutions/formes de prévoyance du pilier 3a conformément à l'Ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance (OPP 3) avec un contrat individuel de gestion de fortune (GF) ou un contrat individuel de placement. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation).

### Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer la direction, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour ses prestations. La CFG se compose de la Commission forfaitaire de management (CFM) et de la Commission forfaitaire d'administration (frais relatifs à la direction et à l'administration).

### Frais

Les frais d'émission et de rachat sont crédités par la direction du fonds au compartiment du fonds correspondant afin de protéger les investisseurs.

### Swinging Single Pricing (SSP) Indirect

D'après les données de base sur les fonds, ce fonds n'affiche aucun Swinging Single Pricing (SSP). Il n'est cependant pas exclu qu'un investissement dans un fonds cible avec SSP indirect puisse être effectué.

### Explication des risques généraux

Ce placement se différencie d'un placement en versements. Les placements s'accompagnent de risques, notamment de fluctuation de valeur, de capital et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente et/ou dans le document d'information clé pour l'investisseur (KIID).

### Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La classification dans une catégorie est conforme à celle qui figure dans le document d'information clé pour l'investisseur (DIC). La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

### Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

### Indicateur de développement durable

L'indicateur de durabilité évalue la durabilité des produits collectifs, qu'il s'agisse de produits durables ou de produits conventionnels. Le client voit ainsi comment la question de la «durabilité» est prise en compte dans son portefeuille. Le degré de durabilité des fonds de placement est déterminé sur la base de critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G), aussi connus sous le nom de critères ESG. Selon cet indicateur, les fonds de placement sont répartis dans des classes de durabilité qui vont de A (la plus élevée) à G (la plus bas).

### Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

### D'autres explications spécifiques

- L'établissement du présent rapport se fonde sur les données de MSCI Inc. ([www.msci.com](http://www.msci.com)).
- La répartition en fonction des secteurs et de la solvabilité est catégorisée en fonction du fournisseur d'indices.
- Copyright 2020 MSCI Inc. Tous droits réservés.

## Mentions juridiques

Le présent document est fourni à titre de publicité et d'information uniquement. Il est exclusivement destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux personnes situées dans d'autres pays ni à celles dont la nationalité ou le domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur. Nous attirons l'attention sur le fait que la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

Ce document a été établi avec le plus grand soin et en toute bonne foi par Swisscanto Direction de Fonds SA et la Zürcher Kantonalbank. Celles-ci ne donnent toutefois aucune garantie quant à son contenu et à son exhaustivité et déclinent toute responsabilité en cas de pertes découlant de l'utilisation de ces informations. Le document ne constitue ni une offre, ni une recommandation de souscription ou de rachat (d'achat ou de vente) d'instruments financiers ou de prestations bancaires, et ne dispense pas son destinataire de former son propre jugement. En particulier, le destinataire est invité à vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation des informations avec sa propre situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le présent document n'a pas été rédigé par le service « Analyse financière » au sens des « Directives en vue de garantir l'indépendance de l'analyse financière » publiées par l'Association suisse des banquiers et, en conséquence, il ne respecte pas ces directives. Le présent document ne constitue en aucun cas un prospectus au sens de l'article 652a ou 1156 du Code des obligations suisse, ou de l'article 27 et suiv. du Règlement de cotation de la société SIX Swiss Exchange SA.

Ce document et les informations qu'il contient ne doivent pas être distribués et/ou transmis à des personnes qui peuvent être des « US persons » au sens de la définition donnée par la Regulation S du US Securities Act de 1933. Selon cette définition, le terme « US person » recouvre toute personne physique ou morale américaine, toute entreprise, toute société en nom collectif ou toute autre société de droit américain. Par ailleurs, les catégories de la Réglementation S s'appliquent.

This publication and the information contained herein must not be distributed and/or redistributed to, used or relied upon by, any person (whether individual or entity) who may be a US person under Regulation S under the US Securities Act of 1933. By definition, "US person" includes any US resident, any corporation, company, partnership or other entity organised under any law of the United States. The categorisation under Regulation S likewise applies.

Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de la Swisscanto Fondation de placement sont les statuts, les règlements, ainsi que les prospectus éventuels de la Fondation. Ceux-ci sont disponibles gratuitement auprès de Swisscanto Fondation de placement, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich ou sur le site [www.swisscanto.ch](http://www.swisscanto.ch).